

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-SAUVEUR**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 JUIN 2013

A une séance extraordinaire tenue le 21 juin 2013 à 7 h 30 heures à l'Hôtel de Ville situé au 1, Place de la Mairie, Saint-Sauveur (Québec).

SONT PRÉSENTS:

Son honneur le maire	Michel Lagacé
Madame la conseillère	Diane Dufour-Flynn
Messieurs les conseillers	Luc Leblanc Claude Rodrigue Gilles Léonard

formant quorum;

SONT ABSENTS :

Madame la conseillère	Lucie Régimbald Bélanger
Monsieur le conseiller	Normand Leroux

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Le directeur général	Jean Beaulieu
----------------------	---------------

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette Ville est convoquée par les présentes par Monsieur le maire Michel Lagacé pour être tenue au lieu ordinaire des séances du conseil **le 21^{ème} JOUR DU MOIS DE JUIN 2013 À 7 h 30 HEURES** et qu'il y sera pris en considération le sujet suivant :

1. Adoption du projet d'ordre du jour
2. Avis de motion : Divers travaux d'aqueduc et d'un emprunt
3. Résultats des soumissions chargeuse, équipement de déneigement et souffleuse
4. Parole au public
5. Levée de l'assemblée

DONNÉ à Saint-Sauveur, ce 19^{ème} jour du mois de juin 2013

Normand Patrice
Greffier

SIGNIFICATION

Le conseil municipal constate et fait mention que l'avis de convocation a été signifié à chacun des membres du conseil tel que requis par la loi.

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Monsieur le maire Michel Lagacé procède à l'ouverture de la séance extraordinaire.

RÉSOLUTION 377-06-2013
ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

Il est dûment proposé par Monsieur le conseiller Diane Dufour-Flynn et unanimement résolu;

QUE: Le projet d'ordre du jour suivant est adopté tel que déposé :

1. Adoption du projet d'ordre du jour
2. Avis de motion : Divers travaux d'aqueduc et d'un emprunt
3. Résultats des soumissions chargeuse, équipement de déneigement et souffleuse
4. Parole au public
5. Levée de l'assemblée

AVIS DE MOTION 378-06-2013
RÈGLEMENT NUMÉRO 387-2013
DÉCRÉTANT DIVERS TRAVAUX
D'AQUEDUC ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 545 685\$

Monsieur le conseiller Gilles Léonard donne avis de motion à l'effet qu'il présentera, lors d'une séance subséquente, un règlement numéro 387-2013 pour effectuer des travaux de réfection sur son réseau d'aqueduc et particulièrement l'extension du réseau sur la rue Achille entre Sainte-Marguerite et Saint-Joseph, entre du Vallon et Carmen et remplacer le réseau d'aqueduc sur le chemin du Lac Millette entre des Monts et Carmen et pour ce faire prévoit emprunter jusqu'à un maximum de 545 685 \$. Monsieur le conseiller Gilles Léonard demande également dispense de lecture.

RÉSOLUTION 379-06-2013
SOUSSIONS CHARGEUSE,
ÉQUIPEMENT DE DÉNEIGEMENT ET SOUFFLEUSE

Il est dûment proposé par Monsieur le conseiller Claude Rodrigue et unanimement résolu;

QUE : La décision concernant l'acquisition d'un chargeur souffleur et son équipement soit reportée.

PÉRIODE DE QUESTIONS

En conformité avec l'article 322 de la *Loi sur les Cités et Villes*, une période de question est mise à la disposition de l'assistance.

RÉSOLUTION 380-06-2013
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est dûment proposé par Monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu;

QUE : La séance extraordinaire soit levée tous les sujets inclus à l'avis de convocation ayant été soumis au conseil pour décision.

Normand Patrice
Greffier

Michel Lagacé
Maire